



EPE - ALGERIE TELECOM – SPA  
Route Nationale n° 5, Cinq Maisons, Mohammadia, Alger 16200

NIF :0002162990033049

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL  
Route de la Soummam - Jijel

**Avis de consultation N° AT/DOT JIJEL/07/2026**  
**« Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement de câbles à fibre optique »**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Jijel lance une consultation pour la réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement de câbles à fibre optique, répartis en six (06) lots séparés suivants :

| N° du Lot | Description Lot                    | Distance (KM) |
|-----------|------------------------------------|---------------|
| 01        | TASSOUST – EMIR ABDELKADER         | 8             |
| 02        | KAOUS – BENI AHMED                 | 4.8           |
| 03        | BENI BELAID - DEMINA               | 2.9           |
| 04        | REDJELA - BOUCHERKA                | 1.5           |
| 05        | TASSOUST – DJE DJEN (NOUVEAU SITE) | 1.2           |
| 06        | 5ème KM - BOUKHERTOUM              | 0.6           |

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

La participation à la présente consultation est destinée uniquement aux entreprises ayant l'une des activités suivantes comme activité principale ou secondaire :

- Ressource en eau (Hydraulique) ;
- Voirie et réseaux divers (VRD) ;
- Travaux publics ;

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès de la **Direction Opérationnelle des Télécommunications de Jijel** sise à **Route de la Soummam - Jijel**, contre le paiement d'un montant non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie, de la somme de **mille dinars algériens (1000,00) DA** auprès de la **Banque Nationale d'Algérie (BNA)**, **compte bancaire N° 00100671030000013542**

**PRESENTATION DES OFFRES :**

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

- 1- Un dossier administratif (01 copie format papier + 01 copie format électronique) ;
- 2- Une offre technique (01 copie format papier + 01 copie format électronique) ;
- 3- Une offre financière (01 copie format papier + 01 copie format électronique) ;

Les composantes du dossier doivent être insérées dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe : la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'avis de consultation, et sur chaque pli correspondant : la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** »

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme comportant les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM – EPE – SPA**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL**  
**Avis de consultation N° AT/DOT JIJEL/07/2026**  
**« Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement de câbles à fibre optique »**  
**Adresse : Route de la Soummam - Jijel**

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM  
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL  
ADRESSE : ROUTE DE LA SOUMMAM-JIJEL**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.

La date de dépôt des offres est fixée au **huitième (8<sup>ème</sup>) jour calendaire** de **08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis de consultation dans le site web : [www.safqatic.dz](http://www.safqatic.dz).

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date et l'heure de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à 14 h00 à l'adresse précitée.

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date de dépôt des offres.